

LE PROBLÈME DU TRANSPORT DES HANDICAPES

L'association UMPC est très souvent sollicité par les Fécampois et habitants des communes faisant parti de l'agglomération pour des problèmes liés directement ou indirectement à l'accès aux soins des personnes.

Même si certaines demandes sortent du cadre de notre association, nous ne pouvons pas faire sans remonter ces difficultés notamment pour personnes en situation de handicap

Pour cela Le meilleur moyen c'est de rencontrer directement les élus et responsables des différentes entités qu'elles soient politiques, administratives ou de service afin d'apporter une réponse aux questions

Hier face aux difficultés du transport des personnes en situation de handicap nous avons rencontré la société Keolis de Fécamp.

Tout d'abord, Nous tenons à remercier le directeur de cette société de transport et son adjoint pour leur accueil et surtout pour nous avoir brossé un tableau rapide de la situation et des différentes contraintes contractuelles techniques et des infrastructures, affectant l'efficacité de leur prestation .

Le souhait affiché de ces deux dirigeants de Fécamp est de rendre un service maximal à leurs usagers, dans les meilleures conditions possibles quelque soit leur situation

Nous avons abordé deux problèmes.

Les personnes à mobilité réduite

Les personnes en situation handicap mental

Pour rappel historique

S'il y a eu en 2012 un contrat signé entre la municipalité de Fécamp et la société de transport rien n'était clairement défini voire prévu pour les personnes en situation de handicap.

En 2015 le contrat entre dans les compétences de l'agglomération de Fécamp (ancienne com) rien n'est ajouté sur le transport des handicapés

Fin 2018 début 2019 l'association interpelle à plusieurs reprises les élus de l'agglomération Fécamp concernant les soucis vécu par les handicapés et notamment celui du transport

Février 2019 , l'agglomération de Fécamp demande à Kéolis une étude pour extension du service aux handicapés (Ficibus).

Plusieurs problèmes se révèlent

L'association UMPC a constaté et signalé certains problèmes liés aux infrastructures routières

Poste d'arrêt de bus en devers. D'où problème pour les plateformes d'accès électrique équipant les bus.

Seul 5 stations entrent dans ce critère sur une centaine

Une solution intermédiaire est apportée par Kéolis concernant les problèmes des infrastructures routières en faisant transférer à Fécamp des véhicules équipés de plate forme d'accès manuel.

Mais celle-ci ne peuvent être déployée sur quelques dizaines d'arrêt.

Le cout de l'aménagement des infrastructures incombe soit à l'agglomération soit au Département ou la région.

Les arrêts aménagés

Bon nombres des arrêts ne sont pas prévu pour la circulation des handicapés. Qu'ils soient handicapés moteur, en fauteuils ou atteint de cécité. Bordures trop haute, Trottoir pas assez large ou inexistant.

Le cout des travaux incombe aux communes.

Étude en cours et cout du service :

Le cout du service pour le transport des handicapés moteurs de l'agglomération:

A la demande de l'agglomération, Une étude est en cours par la société Kéolis et doit être présente au conseil communautaire dans les semaines à suivre.

AUTRE PROBLÈME

Le transport des personnes en situation de Handicap mental

La société Kéolis est prestataire des établissements publics médico-sociaux de Fécamp) l'EMPS.

Cette société de transport est prête à transporter les utilisateurs dans cette situation

Elle est toutefois liée par contrat avec l'EPMS de Fécamp qui recevait des subventions du Courlispour le ramassage des personnes en situation de handicap mental, subventions qui ont été supprimées par le président des Papillons Blanc 76 faisant passer le cout du billet

journalier de 4 à plus de 16 euros pour le transport des handicapés mentaux vers les centres spécialisés.

FONCTIONNEMENT RAPIDE :

Actuellement Les familles paie **un tarif passé de 4 € à 8 puis 16,5€ au COURLIS** qui attribuait une subvention **de 60000€ à l' EPMS gestionnaire du contrat avec Kéolis .**

Les personnes transportés sont titulaire d'une carte donnant l'accès au véhicule de transport;

Il existe 5 lignes de ramassage.Etretat, Bolbec , Cany-Barville, Goderville , Fécamp; desservant environ 50 villes et villages et environ 80 points d'arrêt sur un rayon de 30 Km autour de Fécamp.

>

Ces lignes sont modifiables par l' EPMS suite à un changement de situation d'une personne ou l'arrivée d'une autre signalé par les parents.

Nous avons également abordé le problème du transport des personnes en situation de handicap pour l'accès à certains équipements et lieu de l'agglo ou services de la ville.

Système ; type mobifil du Havre. Rien n'est prévu contractuellement pour l'instant avec la société kéolis.

Néanmoins l'agglomération de Fécamp a demandé à Kéolis une proposition de service